

Extrait des conditions générales de vente au 08/10/2024

Achat-Vente de Maison, Appartement, Garage

Mandat exclusif : Honoraires de transaction TTC à charge Acquéreur
4% du prix net vendeur + 3000€ de forfait

Mandat simple : Honoraires de transaction TTC à charge Acquéreur
4% du prix net vendeur + 4000€ de forfait

Terrain

Forfait transaction mandat exclusif **8.000 € TTC**

Forfait transaction mandat simple **8.900 € TTC**

(Pour tout terrain supérieur à 125.000 € le barème achat vente maison sera appliqué)

Chasse immobilière (Mandat de recherche)

Honoraires TTC calculés sur le prix net vendeur du bien

3% TTC

(avec un minimum de 6.990 € TTC)

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable, dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie

	Logement situé en zone tendue	
	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	1€/m ²	
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	7€/m ²	7€/m ²
Etat des lieux	3€/m ²	3€/m ²

Avec un minimum de 300 € TTC par partie

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien

Honoraires HT : de 3.5 à 9% suivant contrat Promoteurs

Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Barème conseillé au 08/10/2024.